



## Expertise Bridge : Prenez la parole !

### Le Projet

Bridge n'est pas seulement un projet immobilier **mais un projet de plus grande envergure au sein d'Orange** avec un nouveau concept managérial, une nouvelle organisation de travail, une évolution des métiers ... à l'échelle France mais indirectement bien au-delà. Pour toutes ces raisons, vos élus à l'ICCHSCT Bridge ont estimé que ce projet immobilier qui est **un projet de profonde transformation de l'Entreprise, entraîne inévitablement** des conséquences humaines et impacte l'équilibre vie privée – vie professionnelle des salariés.

### Pourquoi une expertise ?

L'ICCHSCT s'inquiète des conséquences sur :

- les conditions de travail liées à une nouvelle organisation du travail,
- l'impact de l'environnement dynamique, « Flex desk » ou « SBF (Sans Bureau Fixe) » sur le travail,
- la capacité des locaux à apporter le contexte approprié à la réalisation des différentes activités,
- la densification des espaces de travail et le ratio moyen d'espace par poste de travail,
- la protection et l'accessibilité des documents utiles au travail,
- les environnements de travail et les aménagements des espaces de travail,
- les espaces de services et les espaces communs
- les ambiances de travail,
- l'accès des personnes porteuses de handicap,
- l'équilibre vie privée – vie professionnelle,
- l'évolution des métiers avec plus de polyvalence et de poly-compétences,
- les nouveaux modes managériaux dans ces nouveaux environnements,
- le positionnement physique des managers au sein des équipes,
- l'accessibilité du site et les parkings,
- les temps et conditions de transports,
- la restauration,
- l'ambition numérique du projet et en particulier l'usage de services numériques pouvant limiter les libertés des salariés ou la maîtrise de l'usage de leurs données personnelles,
- l'impact sur le télétravail (télétravail contraint vs télétravail choisi),
- la cohésion et le partage dans les équipes et entre les équipes (maintien des collectifs de travail),....

#### Expertise :

Etude menée par un cabinet d'experts indépendants permettant de corriger l'asymétrie de moyens entre une Direction et les Instances Représentatives du Personnel.

Elle vise à créer des espaces de dialogue et à trouver des aménagements acceptables ; notamment pour le diagnostic approfondi qui demande des compétences particulières et des garanties d'impartialité.

### Pourquoi Technologia ?

3 cabinets d'experts ont été consultés lorsque la décision de lancer une expertise s'est imposée aux Elus de l'ICCHSCT. Le cabinet **Technologia a été le plus convaincant pour mener à bien cette expertise du fait :**

- de sa bonne connaissance d'Orange et de projets immobiliers dans le Groupe,
- de sa capacité à mettre à disposition une équipe pluridisciplinaire (ergonome, architecte, juriste, sociologue...) dès le démarrage de l'expertise,
- de sa disponibilité pour aider l'ICCHSCT,
- de sa réactivité dans les demandes émises ...

Au regard de la taille du projet, de la quantité de documents et d'informations à recueillir et à analyser, **vos élus ont obtenu, pour cette expertise, que le délai légal de 60 jours soit porté à 81 jours calendaires malgré la demande des élus d'un délai minimum de 90 jours.**

## Quel contenu pour l'expertise ?

Cette expertise comporte 3 volets :

### 1/ Analyse de l'existant pour les services concernés :

Elle portera en particulier sur les besoins fonctionnels des salariés selon la nature des activités et des métiers exercés.

### 2/ Analyse du projet Bridge (globale et par activité)

- Bâtiment cible. Matériaux et des équipements retenus.
- Eléments structurants (macro et micro –zoning) fournis par Orange. Ratios d'occupation.
- Plans d'implantation détaillés
- Adéquation de l'organisation en espaces dynamiques de travail avec les différentes activités.
- Évaluation des risques liés à la mobilité géographique (temps de trajet, pénibilité, stationnement, saturation des transports ...).
- Adéquation des ressources collectives (salles de réunion) ou temporaires (espaces de concentration, bureaux de passage, d'isolement..) aux besoins identifiés et quantifiés.
- Risques de déstabilisation et d'aggravation des conditions de travail induits par ce projet de déménagement.
- Ambiances physiques (bruit, lumière, ventilation et température,...) avec vérification de leur conformité aux normes réglementaires.
- Ambition digitale du projet et évaluation des conséquences pour les salariés.
- Accompagnement au changement.

### 3/ Propositions alternatives

L'expert donnera des éléments de propositions alternatives ou d'amélioration

## Votre contribution à l'expertise est essentielle !

La qualité de l'expertise dépendra de votre mobilisation pour :

- Répondre au questionnaire en ligne adressé aux 3 000 salariés impactés.
- Rencontrer Technologia pour des entretiens individuels et confidentiels (sur un échantillon représentatif de salariés).

**Vous êtes tous concernés par ce projet**  
**Exprimez-vous !**

## Le Planning

Quelques dates à retenir :

- **17 janvier 2019** : Vote de l'expertise et du Cahier des charges lors de l'ICCHSCT
- **18 janvier 2019** : Démarrage de l'expertise pour une durée de 81 jours calendaires.
- **16 avril 2019** : Présentation du rapport d'expertise en ICCHSCT.
- **13 mai 2019** : Rendu d'avis sur le projet Bridge par l'ICCHSCT.

**Pour tout questionnement, rapprochez-vous de vos élus !**

